

20 juillet 2014

Front commun 2015

Des revendications anti austérité soutenues par un plan d'action vers la grève sociale.

Le « comité de rédaction » d'Offensive syndicale vient de faire un « appel de propositions » de sorte à pouvoir contribuer aux débats qui se tiendront dans « plusieurs assemblées générales [qui] auront lieu dans les prochaines semaines pour fixer les priorités du Front commun de 2015. » Le texte suivant est ma contribution à cet appel. Comme sans doute l'enjeu Front commun 2015 sera le point focal au Québec durant la prochaine année et un peu plus de la lutte contre la grande offensive d'austérité des gouvernements québécois et canadien, en symbiose avec celle contre les pipelines de pétrole sale et les trains de la mort, le développement d'Offensive syndicale revêt une importance cruciale comme antidote au concertationnisme des directions syndicales. On voit mal une issue heureuse à ce grand combat sans déblocage de ce goulot d'étranglement.

MB, 20/07/14

Mon texte envoyé sur cette liste le 14 juillet dernier donne une réponse générale à la requête du comité de rédaction d'Offensive syndicale. Mais il y a moyen de préciser davantage et surtout de figoler l'argumentation... et de rompre avec l'étapisme de séparer revendications et plan d'action et d'organisation. D'entrée de jeu, une grève du secteur public est politique, le défi est de gagner l'appui majoritaire du peuple travailleur de sorte que ce soit le gouvernement qui soit blâmé et non le mouvement syndical. Il s'agit donc de privilégier des revendications unissant intérêts sectoriels des syndiquées et intérêts généraux du peuple travailleur de sorte à transformer une grève générale passive, qui dans les rapports de force actuels isolerait les syndicats du secteur public, en grève sociale pro-active qui mobiliserait la majorité de la population.

La grande difficulté est tenir compte du bas niveau de confiance des premières concernées étant donné les défaites sans combat de 2005, imposée par une loi spéciale, et de 2010, consentie suite aux manipulations de la bureaucratie syndicale. En dernière analyse, ces deux défaites ont été dues à la stratégie concertationniste des directions syndicales qui est toujours à l'ordre du jour comme le montre le document du Front commun 2015 qui parle de « *partager avec le gouvernement cette responsabilité de nous assurer que les conditions de travail dans le secteur public demeurent attrayantes* ». Ce manque de confiance oblige à bien distinguer entre revendications de la convention collective près des travailleuses, plus économiques, celles liées au mouvement social, plus politiques, plus générales, et enfin les perspectives annonçant une société libérée du capitalisme.

A. Augmenter la masse salariale pour rejoindre le niveau du secteur privé syndiqué tout en tassant les échelles salariales et en assurant un salaire plancher.

L'augmentation des salaires au niveau du secteur privé est incontournable et nécessaire au recrutement et à la rétention. C'est un argument absolument à faire valoir. Mais l'augmentation en pourcentage élargit automatiquement les inégalités salariales contredisant ainsi la revendication d'égalité avec le secteur privé. De plus, ce type d'augmentation ne réalise pas le plein potentiel de mobilisation des plus bas salariées, habituellement le noyau dur de toute grève. Finalement ce type de hausse ne va pas chercher la forte aspiration du peuple travailleur pour l'égalité et la justice sociale qu'a révélé le mouvement « Occupy » par sa dénonciation du 1%. Il nuit donc à l'unité populaire. Mieux vaut revendiquer une même augmentation forfaitaire pour

toutes avec des salaires planchers, ce qui vaudrait un rattrapage soit aux plus mal payés soit aux plus désavantagés sectoriellement (cols bleus) soit pour les femmes (équité salariale). Les appareils syndicaux guidés par les élues et les assemblées, sauront calculer ce forfait et ces planchers.

B. Aucune coupure de postes et aucune privatisation directe ou indirecte mais la pérennisation des postes et des ratios et des planchers d'emploi bénéficiaires-étudiantes /employées.

La politique générale d'austérité à long-terme garantie de systématiques coupure et précarisation de postes, dont les premières annonces ont déjà commencé, et de privatisation sous diverses formes, dont la sous-traitance, y compris la privatisation larvée qu'est l'économie sociale pour ceux et celles sans pouvoir d'achat suffisant. Le refus absolu des coupures, de la précarisation et de la privatisation directe ou indirecte est le fondement de la jonction entre les intérêts spécifiques des travailleuses syndiquées, côté conditions de travail, et ceux généraux du peuple travailleur, côté quantité et qualité des services publics. Chaque poste, dont beaucoup se libéreront avec l'accélération des retraites, doit être immédiatement comblé, chaque poste précaire doit immédiatement devenir permanent avec les mêmes avantages pour toutes, les postes à temps partiel, sauf exception due à la nature des services, doivent être transformés en poste à plein-temps, tout élargissement ou toute création de service doit demeurer dans le domaine public. Ce socle fondamental n'est quand même que la revendication du statut quo quoique celle-ci affronte fondamentalement l'austérité néo-libérale. Il y aurait lieu d'amorcer une contre offensive en réclamant des ratios et des planchers d'emploi tant pour les dispensatrices directes des services que pour leurs soutiens et leurs aides. C'est peut-être un peu compliqué à calculer, surtout si on a pris du retard, mais guidé par les élus soutenu par des assemblées générales, l'appareil syndical est en mesure d'y arriver. Pourquoi pas aussi des dé-privatisations par exemple de foyers de personnes âgées?

C. Appliquer le réforme fiscale de la Coalition main rouge prévoyant une hausse de revenu de 10 milliards \$, un gel de toute tarification et le refus des taxes indirectes

Les revendications précédentes qui me paraissent le cœur d'une revendication collective anti-austérité appellent une réforme fiscale à l'avenant. Autrement, il faudrait se résigner à un financement par l'endettement ce à quoi se refusera totalement le capital financier car c'est lui qui est à l'origine de la politique de grande austérité. Son but est plutôt de financer lucrativement des immobilisations publiques nécessaires à l'accumulation du capital tout en garantissant la solvabilité de l'État par des coupures, ce qui ouvre la porte aux privatisations créant de nouveaux champs d'accumulation. Étant donné le niveau de conscience sociale dû à des rapports de force très détériorés et la tradition affairiste du contenu des conventions collectives, cette revendication d'une réforme fiscale progressiste, donc sans hausse des tarifs ni de taxes indirectes, ne peut être incluses dans la convention collective.

Heureusement la Coalition main rouge a popularisé depuis plusieurs années, tout comme l'ASSÉ récemment, une proposition de hausse progressiste de revenu de 10 milliards \$ laquelle commence à être largement connue dans les milieux militants à défaut de l'être du grand public. Voilà la base d'une alliance dure entre le Front commun 2015 et la Coalition mains rouges même s'il n'est aucunement question de subordonner les demandes d'une convention collective à une réforme fiscale. A Offensive syndicale d'avancer cette proposition d'alliance qu'une grande manifestation conjointe automnale pourrait concrétiser dans la rue.

D. De fréquentes assemblées générales et des comités de grève pour démocratiser le processus de A à Z

Les « demandes raisonnables » de la convention collective du Front cummun 2015 ne le sont nullement du point de vue de la politique néolibérale anti-austérité... à moins qu'elles ne soit considérées par les directions concertationnistes comme de simples positions de départ à abandonner rapidement dans le cadre de négociations en retour d'une prétendue réduction de drastiques coupures. Ce serait là la répétition du scénario de 2010 où la bureaucratie syndicale avait réussi durant l'été à créer un momentum de ratification d'une convention pourrie mais bien ficelée à coup de documentation attrayante et de tournée des syndicats. Seuls quelques syndicats locaux (ex. Syndicat des employées du CHUM, Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Gatineau) avaient été en mesure de la rejeter. La belle démocratie d'élaboration des revendications avait vite cédé le pas à une cabale sous pression pour la ratification du résultat final.

D'où l'importance d'appeler à de fréquentes assemblées générales mais aussi à la mise sur pied dès le départ tant de comités de grève dans les syndicats locaux qui superviseraient les négociations quitte à se fédérer régionalement et nationalement. Ces comités de militantes, conjointement avec les élues, auraient pour tâche de préparer la grève y compris par une information systématique des membres et des usagères, par des actions médiatiques pour alerter le grand public et des mobilisations ponctuelles des syndiquées et de leurs alliés, dont la manif nationale automnale déjà évoquée. Celle-ci pourrait être préparée par une comité national et des comités régionaux représentant l'alliance syndicats / Coalition mains rouges. Ici, la radicalité démocratique du Printemps érable doit servir d'inspiration.

E. Des perspectives mobilisantes vers un Québec indépendant du plein-emploi écologique

Il ne faut pas être sorcier pour comprendre que les revendications salariales, même celles du Front commun 2015 telles qu'elles sont, avec leur corollaire fiscal implicite, encore plus si elles sont bonifiées comme il se doit par des demandes anti coupures, heurtent frontalement la politique d'austérité des gouvernements québécois et canadien. Ces revendications ouvrent la porte à une perspective de société alternative qui sera dans toutes les têtes comme elle l'était lors des grands moments de mobilisation du Printemps érable. À un certain niveau de la lutte, qu'il faudra atteindre pour gagner, et dès le début de l'affrontement pour la militance, ces perspectives jouent un important rôle mobilisateur. Il appartient à la gauche syndicale et populaire d'en être les vecteurs.

Implicitement, les revendications de la convention et leur complément fiscal suggèrent une société de plein emploi basé sur des services publics nombreux et de qualité et sur la baisse du temps de travail sans baisse de salaire, ce qui marginalise l'emprise de la dictature des marchés, c'est-à-dire celle du capital financier et des transnationales, et crée le temps libre de la créativité et de la militance. La démocratie syndicale, quant à elle, suggère des services publics débarrassés du contrôle bureaucratique et de son corollaire de gaspillage, de collusion avec l'entreprise privée et de corruption. *Last but not least*, on oublie souvent que les services publics sont en soi écologiques car ils requièrent un minimum d'énergie fossile et un maximum d'énergie humaine conviviale et solidaire. Se serait encore plus vrai si on leur ajoutait une bonne dose de politiques publiques de mise à niveau écologique des bâtiments et de transport collectif gratuit se substituant à l'automobile. Le grand déblocage vers cette société du plein emploi écologique nécessitera la mise au pas de la finance capitaliste par son expropriation-socialisation dans les cadre d'un Québec indépendant qui en aurait le pouvoir.

Le défi d'Offensive syndicale

Comme organisation d'opposition de gauche au sein du mouvement syndical, Offensive syndicale

doit non seulement confronter le patronat et les gouvernements patronaux mais aussi la bureaucratie syndicale concertationniste comme caste voulant consolider ses privilèges (bons salaires, sécurité d'emploi, statut social) dans un monde du travail en voie d'appauvrissement et de précarisation. Pour arriver à maintenir la « paix sociale » patronale, la bureaucratie syndicale, certes à ne pas confondre avec la permanence mais ne s'y limitant pas non plus, doit faire accepter à la base syndicale l'encadrement de ses revendications par les politiques d'austérité, ce qui signifie un semblant de ralentissement des contre-réformes et des choix faustiens entre augmentations salariales et coupures. En l'absence de possibilité de réforme, comme dans le bon vieux temps, il n'est pas facile d'écraser ainsi les aspirations légitimes de la base syndicale tout en conservant leur confiance. Il ne suffit pas de compter sur le matraquage médiatique, l'atomisation sociale de la société de consommation et la peur de la répression. Le bureaucratie doit apparaître comme la seule direction possible, sans alternative, particulièrement dans les sommets de l'appareil et dans les instances nationales de sorte à être capable d'isoler les instances locales et intermédiaires dont les directions élues collent trop aux volontés de la base.

Depuis plusieurs dizaines d'années, les maintes tentatives d'organiser des oppositions syndicales ont toutes échouées sur le refus d'affronter les directions des centrales syndicales, encrassées dans le concertationnisme, ouvertement et publiquement comme le fait l'organisme *Labor Notes* aux États-unis. Offensive syndicale mettra fin à cette série d'échecs que si elle va à contre-courant du consensus plus ou moins consenti autour des directions par sa littérature, par ses courageuses interventions sur le plancher des assemblées, par la mise sur pied de conseils de délégués et de comités de grève, par la prise en charge de postes électifs au niveau local et intermédiaire quand le rapport de force le permet, et un jour au-delà. Offensive syndicale doit se construire comme alternative aux directions concertationnistes et bureaucratisées.

Marc Bonhomme, 19 et 20 juillet 2014

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca